



# PROCES-VERBAL DE LA 117 EME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

**Samedi 21 août 2021**  
**A Etagnières organisée par le FC Echallens Région**

---

<b><u>Présidence</u></b> :	Gilbert Carrard
<b><u>Secrétaire du procès-verbal</u></b> :	Alain Klaus, Secrétaire Général
<b><u>Clubs convoqués</u></b> :	127
<b><u>Présents</u></b> :	120 clubs
<b><u>Contre-appel</u></b> :	7 clubs
<b><u>Membres du Comité Central présents</u></b> :	MM. Gilbert Carrard, Président, Christophe Chaillet, Vice-président, Marc-Henri Stauffer, Pierre-André Maerchy, Michel Chuard, Dominique Fillettaz.

Cette 117<sup>ème</sup> Assemblée Générale est ouverte par Gilbert Carrard, Président.

**Le FC Echallens Région fêtera, tout au long de cette année, son 100<sup>ème</sup> anniversaire et parole est donnée à M. Fritz Aeschbach, président et M. Steeve Devolz, vice-président du FC Echallens Région.**

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos présidents d'honneur et nos invités :

## **Autorités cantonales et communales**

- Monsieur Philippe Leuba, Conseiller d'Etat
- Madame, Corinne Sauty, Municipale d'Echallens
- Monsieur Pascal Favre, Syndic d'Etagnières
- Monsieur Pierre Valet, Municipal d'Etagnières

## **ASF**

- Monsieur Dominique Blanc, Président Central de l'ASF

## **Ligue Amateur**

- Monsieur Alain Grosjean, Membre du Comité.

## **Présidents d'Honneur de l'ACVF**

- Messieurs Jacky Marcuard, Dominique Blanc

## **Fonds du sport Vaudois**

- Monsieur Philippe Rupp

## **Absents, excusés**

Messieurs Noel Allaz, Gérard Vontobel, tous deux Présidents d'honneur.

**Parole est transmise à Madame Corinne Sauty, municipale de la commune d'Echallens qui nous présente sa commune.**

## **Ordre du jour statutaire**

### **1. Signature de la feuille de présences et ordre du jour statutaire**

127 clubs convoqués, 120 clubs présents à l'ouverture de l'Assemblée, majorité absolue 61, majorité des  $\frac{3}{4}$ , 90.

L'Assemblée Générale a été convoquée statutairement le 29 juin 2021 par courriel et par courrier, le déplacement de cette Assemblée a été communiqué aux clubs le 21 janvier et peut dès lors valablement délibérer selon l'ordre du jour soumis.

### **2. Désignation des scrutateurs**

Michel Chuard donne le nom des scrutateurs choisis selon leur emplacement avant le début de l'AG. Il s'agit de M. Bill Muirhead du FC Vallée de Joux, M. Pierre-Alain Pasche d'Azzurri Lsne, M. Yaël Mayor du FC Lavigny et M. Giovanni Alessandro du FC Italia Nyon.

Les scrutateurs sont désignés par un lever des cartes de vote.

### **3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale des délégués**

Le procès-verbal de l'Assemblée tenue à Lausanne a été publié sur le site de l'ACVF le 15 octobre 2020 et adressé à tous les clubs par courriel le même jour.

Ce dernier est accepté par un lever des cartes de vote et les remerciements vont à son auteur M. Alain Klaus.

### **4. Rapport annuel du Comité central**

Le rapport annuel a été publié sur le site ACVF en date du 29 juin 2021 et envoyé électroniquement aux clubs.

Ce rapport annuel contient les rapports des commissions : Compétitions (Marc-Henri Stauffer), juniors (Michel Chuard), département technique (Jean-Yves Aymon), féminines (Pierre-Andre Maerchy), arbitres (Jérôme Laperrière), seniors (Marc-Henri Stauffer), finances (Alain Favre – Alain Klaus) et présidentiel (Gilbert Carrard).

Des remerciements sont adressés à tous les auteurs de ces rapports par Gilbert Carrard.

Aucune question de la part des délégués sur le rapport de l'ACVF 2020.

### **5. Rapport des vérificateurs des comptes 2020**

Voici les 4 clubs vérificateurs pour l'année 2020 :

FC Gingins, FC Prilly Sports, FC Concordia Lausanne, FC Sainte-Croix/La Sagne.

C'est le représentant du FC Concordia Lausanne, M. Christian Pouly qui a été désigné pour donner lecture de ce rapport. Les comptes 2020 ont été audités par la fiduciaire VSF Audit à Lausanne et vérifiés par les représentants des 4 clubs le 10 mai 2021 dans les locaux de l'ACVF.

## **RAPPORT**

**de la commission de vérification des comptes de l'Association Cantonale  
Vaudoise de Football pour l'exercice 2020 destiné à  
l'Assemblée générale du 21 août 2021 à Etagnières**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui lui a été confié, la commission de vérification des comptes de l'ACVF, composée des clubs : FC Gingins, FC Prilly Sports, FC Concordia Lausanne et FC Sainte-Croix/ La Sagne s'est réunie dans les locaux de l'association au Mont-sur-Lausanne en date du 10 mai 2021.

La commission a pris connaissance du rapport d'audit établi par VSF Audit du 15 avril 2021 dont la conclusion précise que les auditeurs n'ont pas relevé de faits laissant à penser que les comptes annuels 2020 de l'ACVF ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Quant à notre commission, elle a procédé à des contrôles essentiellement basés sur des entretiens avec les responsables. Il convient de préciser qu'il a été répondu de manière claire aux diverses questions relatives à la gestion financière et comptable de l'ACVF.

Par cet examen, la commission a pu constater que :

- ❑ Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité ;
- ❑ La comptabilité est tenue avec exactitude ;
- ❑ L'état de la fortune et des résultats répondent aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

Ainsi, sur la base de notre examen nous vous proposons :

1. D'approuver les comptes qui vous sont soumis
2. De donner décharge à notre commission de son mandat.

**Pour la commission de vérification**

**FC Concordia Lausanne**

**Christian Pouly**

## **6. Approbation des rapports du Comité central et des vérificateurs des comptes**

Les rapports du Comité central et des vérificateurs des comptes ne suscitent aucune réaction et sont acceptés à l'unanimité.

## **7. Budget de l'exercice 2021 et approbation**

Alain Favre, trésorier de l'ACVF, présente un budget qui se veut prudent et réaliste. Le budget 2021 comporte un montant aux produits de CHF. 1'668'000.-. Un bénéfice de CHF. 2'000.- est budgété.

Gilbert Carrard invite l'assemblée à accepter le budget 2021 par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

## **8. Nomination des clubs vérificateurs des comptes**

Nommés comme anciens clubs le FC Prilly-Sports et le FC Sainte-Croix/ La Sagne. Le FC Echallens Région et le FC Vignoble deviennent nouveaux vérificateurs.

**Parole est transmise à M. Philippe Leuba, conseiller d'Etat pour les traditionnels messages de l'autorité cantonale.**

## **9. Election du Comité central**

Les membres suivants se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans

Gilbert Carrard, Christophe Chaillet, Dominique Fillettaz, Pierre-Andre Maerchy, Marc-Henri Stauffer.

Michel Chuard et Jérôme Laperrière sont démissionnaires.

Pour le remplacement de ces deux démissions et la création d'un nouveau poste au Comité central, il est proposé les candidats suivants :

M. Didier Soster, M. Julien Grand, M. Hicham Matni

Gilbert Carrard invite l'assemblée à élire le Comité central pour une durée de 3 ans par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

## **10. Election du Président central**

Le Vice-Président Christophe Chaillet présente Gilbert Carrard qui est le seul candidat pour cette élection. Il est élu par acclamation.

## **11. Election du président et des membres de la commission de recours**

À la suite de la démission de Me Philippe Rossy, il est proposé la candidature de Me Rachel Cavargna-Deblue, ainsi que celle de Me Charles Munoz comme Président.

Gilbert Carrard invite l'assemblée d'élire la commission de recours par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

## **12. Election des délégués à la LA-ASF**

Les membres suivants du comité sont proposés comme délégués

M. Gilbert Carrard, M. Christophe Chaillet, M. Pierre-Andre Maerchy, M. Marc-Henri Stauffer.

Gilbert Carrard invite l'assemblée d'élire les délégués de la LA-ASF par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

## **13. Discussions et décisions sur les propositions du Comité central et des clubs**

Le Comité central a reçu une proposition dans les délais de la part du FC Savigny-Forel. Le comité a pris contact avec le club pour instaurer une commission pour la refonte des dates des calendriers. Le FC Savigny-Forel est satisfait de la réponse qui lui est donnée.

Une autre proposition reçue hors-délai concernant Club Corner a été transmise à l'ASF pour traitement.

Pour la bonne forme, l'assemble des délégués accepte par 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention, l'intégration du Futsal Club Gland, ce club participant au championnat de Futsal national.

Le Comité central a le plaisir d'informer les clubs que ce dernier a décidé d'attribuer le montant de frs 125'000.- pour le remboursement des frais d'arbitres Juniors pour le 2<sup>ème</sup> tour de la saison 2020-2021

## **14. Modification des statuts de l'ACVF**

Un exemplaire des nouveaux statuts a été envoyé aux clubs le 29 juin 2021. Aucune remarque des clubs.

Gilbert Carrard invite l'assemblée d'accepter les nouveaux statuts par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

## **15. Désignation du lieu des prochaines assemblées générales**

Le FC Aigle est seul candidat pour 2022. Le FC Cheseaux est candidat pour 2023 et le FC Yvonand pour 2024.

Gilbert Carrard invite l'assemblée d'accepter ces 3 candidatures par levée des cartes de vote ce qui est fait avec 120 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

## **16. Nomination des membres d'honneur**

Le Comité central a le plaisir de proposer Michel Chuard, membre du comité démissionnaire et Me Philippe Rossy, Président démissionnaire de la commission de recours.

Ces deux membres sont élus par acclamation au titre de membres d'honneur de l'ACVF.

**Parole est transmise à M. Dominique Blanc, Président de l'ASF pour les messages de l'ASF.**

## **17. Divers**

Le Comité central, sur demande des institutions vaudoises, doit valider la restitution de la subvention Covid de CHF 397'200. Ceci est accepté par acclamation.

Le co-président, du FC Puidoux-Chexbres, M. Julien Busset, demande des informations sur le versement du FC Puidoux-Chexbres t de l'ASF via Swiss Olympic. Gilbert Carrard répond que chaque club va recevoir un mail d'information d'ici la fin de l'été.

Gilbert Carrard et Alain Klaus remercient sincèrement Mme Sylvia Marcuard qui part à la retraite après 20 années passées au sein de l'ACVF.

## **18. Contre-Appel**

7 clubs sont absents. Il s'agit du FC Porto Lausanne, UPM Cazard, FC Chile, FC Espagnol Isne, FC Leysin, FC Rapid Montreux, FC Montreux-Sports

L'assemblée est levée à 11h45

Le Mont, le 24 août 2021.

**Alain Klaus, Secrétaire Général**